

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.180

L'An deux Mille Onze, le 15 décembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 9 décembre 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 9 décembre 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par M. SIMONNET
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme LEFEBVRE représentée par Mme FAUQUET-MOLL

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme BARRAUD DUCHERON

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **BUDGET PRINCIPAL 2012 – DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE :

BUDGET PRINCIPAL : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES

Ø Evolution 2012/2011

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2012 devraient se situer aux alentours de 33.650.000 €, contre 34.722.000 € au budget primitif 2011, soit une diminution globale de 3,09 %.

En neutralisant la provision de 1 373 784 € inscrite au budget primitif 2011, concernant l'affaire VEDIAUD, le budget primitif 2012 progresse de 0,90 %.

Ø Remboursement de la dette

L'annuité de la dette 2012, capital et intérêts confondus, s'élèverait à 7.461.000 € contre 7.119.000 € réalisé en 2011.

Cette annuité 2012 tient compte des éléments suivants :

- un taux de 5,95 %, cristallisé en 2012, pour le « prêt toxique »
- une parité Euro/Franc Suisse estimée à 1,21

Ces deux éléments représentent une somme supplémentaire de 574 000 € par rapport aux conditions initiales de ces prêts (253 000 € pour le « prêt toxique » et 321 000 € pour les prêts libellés en francs suisses),

Certains prêts, ayant un amortissement progressif du capital, impactent également l'annuité de la dette.

Ø Frais de personnel

Les frais de personnel, évalués à 17.575.000 €, progressent de 566.000 € par rapport au budget primitif 2011. Cette augmentation de 3,33 % tient compte :

- des mesures relatives au déroulement des carrières.
- de l'incorporation éventuelle d'une partie des agents des Jardins du Monde (d'autres agents de cette structure peuvent intégrer des régies de la Ville).

Ø Autres dépenses

Les dépenses obligatoires seront actualisées sur la base de l'évolution constatée des prix. Les autres dépenses seront maintenues à leur niveau 2011, voire en baisse pour certaines. En ce qui concerne les subventions aux associations, les enveloppes financières correspondantes seraient maintenues à leur montant 2011 (hors subventions exceptionnelles).

Pour tenir compte de la conjoncture actuelle, seules les subventions au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) et au Centre Socioculturel de ROYAN progresseraient.

II – RECETTES

Ø Dotation globale de fonctionnement

La recette prévisionnelle afférente à la Dotation Globale de Fonctionnement 2012 s'élève à 6.080.000 €, soit une diminution de 1,54 % par rapport à 2011.

Ø Recettes à caractère fiscal

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- taxe additionnelle aux droits de mutation	1.550.000 €
- taxe sur l'électricité	610.000 €
- taxe locale sur la publicité extérieure	350.000 €

Ø Casino

Le total des recettes provenant du casino est estimé à 2.548.000 €

Ce total se décompose comme suit :

- prélèvement communal	1.533.000 €
- reversement par l'Etat d'une partie du prélèvement progressif	548.000 €
- prélèvement à employer	38.000 €
- participation à l'effort artistique et culturel	260.000 €
- loyer	169.000 €

Le prélèvement casino est estimé en baisse de l'ordre de 34 000 € par rapport à l'estimation à ce jour du prélèvement 2011.

Ø Dotations de compensation

Les dotations de compensation devraient s'élever à 2.233.730 € et se décomposent comme suit :

- dotation de compensation de la Taxe Professionnelle versée par l'Agglomération Royan Atlantique :	1.673.730 €
- compensation par l'Etat des exonérations sur la fiscalité directe locale :	560.000 €

Ø Autres recettes

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- revenus des immeubles	2.103.000 €
- produits des services	1.570.000 €
- remboursement par le CAREL du personnel mis à disposition	750.000 €
- droits de place sur le domaine public	1.124.000 €

Ø Impôts directs locaux

Pour 2012, l'actualisation des bases (valeurs locatives cadastrales) par l'Etat devrait être fixée à 1,8 %. Pour la troisième année consécutive, les taux communaux de taxe d'habitation et de taxe foncière, seront maintenus à leur valeur 2009.

Au total, les recettes réelles de fonctionnement devraient se situer à 38 380 000 € soit une diminution de 0,51 % par rapport aux recettes réelles du budget primitif 2011.

En neutralisant l'indemnité de 440 000 € inscrite au budget primitif 2011, concernant le sinistre de la cuisine centrale, le budget primitif 2012 progresse de 0,64 %.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – RECETTES

Ø Principales recettes

Les principales recettes s'établissent comme suit :

- FCTVA	800.000 €
- T.L.E.	385.000 €
- Amendes de police	131.000 €
- Subventions	456.000 €
- Amortissements	775.000 €

soit un total d'environ 2.547.000 €

Il est également prévu la réalisation d'un emprunt de 3 800 000 €

Conformément à la politique initiée en 2009, reconduite en 2010 et 2011, 2012 serait confortée par un désendettement de 780.000 €

II – DEPENSES

Il est notamment prévu :

Une enveloppe d'investissement de l'ordre de 9.300.000 € pourrait être dégagée dont :

- 4 020 000 € pour les travaux de bâtiments (dont Timy, salle du Palais et l'Eglise Notre Dame),
- 2 670 000 € pour les travaux V.R.D (dont le plan trottoirs et le boulevard Garnier),
- 500.000 € pour les acquisitions foncières, dont 300 000 € d'acquisition pour les Rullas (opération de logement social)
- 810.000 € pour le renouvellement des véhicules, du matériel et du mobilier,
- 1 300 000 € pour l'aménagement du quai des sabliers,

BUDGET PRINCIPAL : EXCEDENTS ET RESTES A REALISER

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement devrait se situer à 2.000.000 €

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Le déficit d'investissement devrait se situer à 900.000 €

L'excédent de fonctionnement capitalisé devrait se situer à 4.480.000 €

Les restes à réaliser en dépenses sont de 5.980.000 € et de 2.400.000 € en recettes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 16 décembre 2011

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012
(BUDGET PRINCIPAL ET EAU POTABLE)**

ENCOURS DE LA DETTE - BUDGET PRINCIPAL -

<u>AU 1/1/2007</u>	49 870 K€	
<u>AU 1/1/2008</u>	53 709 K€	
<u>AU 1/1/2009</u>	61 941 K€	
<u>AU 1/1/2010</u>	61 136 K€	
<u>AU 1/1/2011</u>	59 902 K€	<u>DONT 3 400 K€ DE REPORTS</u>
<u>AU 1/1/2012</u>	59 109 K€	<u>DONT 500 K€ DE REPORTS</u>

ANNUITES DE LA DETTE - BUDGET PRINCIPAL -

<u>ANNEE</u>	<u>AMORTISSEMENT</u>	<u>INTERET</u>	<u>ANNUITE</u>	<u>CHANGE</u>
<u>2007</u>	4 121 K€	1 568 K€	<u>5 689 K€</u>	- 33 K€
<u>2008</u>	4 768 K€	2 073 K€	<u>6 841 K€</u>	- 18 K€
<u>2009</u>	4 928 K€	2 414 K€	<u>7 342 K€</u>	+ 38 K€
<u>2010</u>	4 634 K€	2 295 K€	<u>6 929 K€</u>	+ 135 K€
<u>2011</u>	4 292 K€	2 478 K€	<u>6 770 K€</u>	+ 348 K€
<u>2012</u> (ESTIMATION)	4 580 K€	2 560 K€	<u>7 139 K€</u>	+ 322 K€

ANNUITES DE LA DETTE - BUDGET EAU POTABLE -

<u>ANNEE</u>	<u>AMORTISSEMENT</u>	<u>INTERET</u>	<u>ANNUITE</u>	<u>ENCOURS</u>
<u>2007</u>				
<u>2008</u>	4 K€	13 K€	<u>17 K€</u>	1 062 K€
<u>2009</u>	16 K€	51 K€	<u>67 K€</u>	1 046 K€
<u>2010</u>	17 K€	50 K€	<u>67 K€</u>	1 029 K€
<u>2011</u>	18 K€	49 K€	<u>67 K€</u>	1 210 K€
<u>2012</u>	29 K€	56 K€	<u>85 K€</u>	1 181 K€